



ESSONNE TOUR U 12 – FINALE

11 ans (2006) et 12 ans (2005)

Compétition en individuel

Mercredi 14 juin au Golf de Mennecy Chevannes

Règlement 2017

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

OBJET :

Les épreuves de l'Essonne Tour 2016/2017 sont des compétitions organisées pour les jeunes des golfs de l'Essonne (à jour de leurs cotisations départementale, de Ligue).
Les performances pour chaque tour influenceront l'index.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre membres d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Etre licencié(e) FFG 2017
- Avoir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf (sur Fléole) à la date de l'inscription,
- Avoir envoyé la fiche d'urgence médicale au Comité Départemental à la date d'inscription.
- **Etre qualifié(e) à l'issu des 3 premiers tours, les 20 premiers (14 garçons et 6 filles, cette répartition pourra être modifiée suivant le nombre de participants) seront qualifiés.**

CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX

- U 12 ans (11 et 12 ans) : né en 2005 ou 2006
 - Limite d'index Filles : **40,4**
 - Limite d'index Garçons : **40,4**

3 - ENGAGEMENTS

Les inscriptions s'effectueront, par le Comité Départemental.

Les frais d'engagement, 10€ par joueur/joueuse, seront facturés par le Comité Départemental aux Associations Sportives

La participation de vos joueurs et joueuses sera facturée aux Associations Sportives chaque trimestre.

4 - REGLEMENT :

Cette compétition se déroule sur 3 tours plus une finale

Les 3 premiers Tours seront qualificatifs pour disputer la finale Départementale 2017 ; les 20 premiers (14 garçons et 6 filles) seront qualifiés.

Les inscriptions pour la finale seront réalisées par le Comité Départemental

5 - FORMULE DE JEU : (voir règlement général)

9 TROUS, STROKE PLAY BRUT, départs en shot-gun (suivant le nombre de participants) à 14h00,,



Comité Départemental de Golf de l'Essonne

Maison Départementale des Comités Sportifs, Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy



Une série filles et une série garçons,
Marques de départ : U12 Garçons = Bleu U12 Filles Rouge

6 - CALENDRIER :

Mercredi 14 Juin 2017 : Golf de Mennecy Chevannes

7 - CLASSEMENT INDIVIDUEL :

Le classement individuel pour la finale sera effectué en stroke play brut garçons et stroke play brut filles sur les 9 trous (en cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

8 - REMISE DES PRIX

Remise des PRIX, suivie d'un Gouter pour tous :

Pour la finale départementale il sera offert :

3 Prix « Brut » pour la catégorie U 12 ans Garçons

3 Prix « Brut » pour la catégorie U 12 ans Filles

9 - COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation d'un chariot électrique est également interdite.

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc....

Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

10 - ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

11 - COMITE DE L'ESSONNE TOUR :

Le Comité sera formé au moins par un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, un représentant de la Commission Sportive du club recevant une épreuve et un arbitre.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.